

1. PRESENTATION DE L'ISTM NYANKUNDE

2.1 Statut et mandat

L'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Nyankunde (ISTM Nyankunde) est l'une des cinq branches du Centre Médical Evangélique (CME) qui a été créé pour assurer la formation des professionnels de la santé de niveau supérieur.

Il a été, en effet, créé en septembre 1991 et a ouvert ses portes solennellement le 12 octobre 1994 à Nyankunde dans la collectivité des Andisoma. A la suite de la guerre qui a eu lieu à Nyankunde, le campus était abandonné et détruit en septembre 2002. Après avoir fonctionné à Oïcha dans le Nord-Kivu pendant 5 ans, l'ISTM est rentré définitivement à Bunia, dans la Province de l'Ituri, en octobre 2007.

En novembre 2019, l'ISTM Nyankunde a fêté son jubilé d'argent, soit ses vingt-cinq ans d'existence. Aujourd'hui, l'ISTM Nyankunde est à sa 33^{ème} année d'existence. S'agissant de la formation qu'offre l'ISTM Nyankunde, elle s'échelonne sur deux cycles au terme desquelles le candidat obtiendra le diplôme de licence (LMD) et de licence en format classique.

Il est régi par des textes légaux dont :

- L'arrêté ministériel N° ESURS/CABMIN/0041/92 du 10 février 1992 autorisant son fonctionnement ;
- L'arrêté ministériel d'agrément de l'établissement : N° ESURS/CABMIN/16/0024/96 du 12 Février 1996 et N° EDN/CABMIN/031/97 du 20 Novembre 1997 ;
- Le décret présidentiel N° 06/0106 du 1^{er} juin 2006.

2.2 Localisation

L'ISTM Nyankunde est sis sur le boulevard de Libération N° 33, Quartier Yambi Yaya, Commune Mbunya dans la ville de Bunia, en Province de l'Ituri, au Nord-Est de la République Démocratique du Congo.

2.3. Mission et objectifs

a. Mission

L'ISTM Nyankunde se fixe pour mission de (d') :

- ✓ Former des cadres spécialisés en sciences de santé et de gestion, en techniques médicales et paramédicales ;
- ✓ Organiser la recherche sur l'adaptation des techniques et technologies nouvelles aux conditions de notre pays ;
- ✓ Faire découvrir la personnalité de Jésus-Christ aux étudiants et à toute la communauté.

b. Objectifs

Au terme de la formation du premier et second cycle, l'institution délivre respectivement le diplôme de licence (LMD) et de licence classique en sciences de santé dans différents domaines et filières ci-après : Sciences infirmières, Sage-femme, Santé Communautaire, Gestion des organisations de santé, Technique de laboratoire médicale, Techniques pharmaceutiques et le Science des aliments nutrition et diététique.

Finissant sa formation, le diplômé sera capable de (d') :

- ✓ Assurer la prise en charge intégrale des malades dans les structures sanitaires ;
- ✓ Diriger un service de nursing ;
- ✓ Conseiller les organismes en soins de santé ;
- ✓ Travailler au Programme Elargi de Vaccination ;
- ✓ Enseigner et concevoir des programmes dans les ITM/IEM ;
- ✓ Gérer un service de santé ;
- ✓ Concevoir le projet de développement dans le domaine de santé ;
- ✓ Diriger les instituts techniques médicaux ;
- ✓ Superviser les services de santé ;
- ✓ Diriger les Unités et les Centres Nutritionnels

2.4. Autorités académiques

La gestion de l'ISTM Nyankunde est confiée aux autorités telles que reprises dans ce tableau.

Tableau : Autorités académiques

N°	Noms et Post noms	Fonction	Grade académique	Contacts
1	MUTRO NIGO Maurice	Directeur Général	Professeur Associé	mauricenigo@gmail.com +243 826 016 200
2	UNDEHOSO OKAMELI ISSE MUNDEKE Elisée	Secrétaire Général Académique	Chef de Travaux	issemundeke@gmail.com +243 819 456 841
3	UUCHI DJALUM Martin	Secrétaire Général Administratif	Chef de Travaux	uuchidjalum@gmail.com +243 810 933 807
4	KYAKIMWA KATHOVOVO Léonie	Secrétaire Général à la Recherche	Chef de Travaux	leonikyakimwa@gmail.com +243 993 370 053
5	KAMBALE MACHOZI Christian	Administrateur de Budget	Licencié	christiamachozi@yahoo.com +243 999 833 477

2.5. Organisation administrative

L'ISTM Nyankunde fonctionne avec les organes structurés de la manière suivante :

- ✓ Le Conseil de l'Institut ;
- ✓ Le Comité de Gestion ;
- ✓ Le Conseil des Sections ;
- ✓ La Direction Générale.

Etant l'organe suprême, le Conseil de l'Institut exécute la politique académique, administrative et scientifique de l'institution. Le Comité de Gestion est, quant à ses attributions, l'organe de contrôle

quotidien du fonctionnement de l'institution. Il assure, par ailleurs, la gestion courante des activités. Il est composé du Directeur Général, Secrétaire Général Académique, Secrétaire Général Administratif, Secrétaire Général à la Recherche et l'Administrateur de Budget. Cependant, l'Aumônier y participe comme invité.

2.6. Filières organisées

L'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Nyankunde organise sept filières en système LMD (Licence-Maitrise-Doctorat) et Licence classique. Il s'agit notamment de (des) :

1. Sciences Infirmières avec 4 parcours :

- ♦ Pédiatrie (PED) ;
- ♦ Soins Infirmiers Généraux (SIG) ;
- ♦ Enseignement et Administration en Soins Infirmiers (EASI) ;
- ♦ Anesthésie et Réanimation (ANREA).

2. Biologie Médicale : Licence en Techniques de Laboratoire ;

3. Sciences Pharmaceutiques : Licence en Techniques Pharmaceutiques ;

4. Gestion des Organisations de Santé : Licence en Gestion des Organisations de Santé.

5. Santé Communautaire : Licence en Santé Communautaire ;

6. Sage-femme :

- ♦ Licence en Sage-Femme ;
- ♦ Reconversion pour les infirmiers gradués ;
- ♦ Passerelle.

7. Sciences des Aliments-Nutrition -Diététique.

8. Complexe scolaire

- ♦ Section maternelle
- ♦ Section primaire

En plus de ces filières organisées au niveau universitaire, l'ISTM Nyankunde organise depuis la rentrée scolaire 2023-2024 un complexe scolaire comptant six classes dont trois au niveau de la maternelle et trois autres au niveau primaire.

I. Structure fonctionnelle 2023-2024

a. Niveau Maternel

Niveau	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Total
Nombre des classes autorisées	1	1	1	3

b. Niveau primaire

Classe	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	Total
Nombre des classes autorisées	1	1	1	3

NB : Il est noté que la politique mise en place est d'évoluer progressive en projetant ouvrir la 4^e pour l'année scolaire 2024-2025 au niveau primaire.

II. Structure sollicitée

c. Niveau Maternel

Niveau	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Total
Nombre des classes autorisées	3	3	3	9

d. Niveau primaire

Classe	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	Total
Nombre des classes autorisées	3	3	3	3	3	3	18

e. Niveau Secondaire

1) Education de base

N°	Option	Nombre des classes autorisées	Observation
Education de base			
1	7 ^{ème} Education de Base	3	
2	8 ^{ème} Education de Base	3	
Sous total		6	

2) Les Humanités

N°	Option	Classes autorisées				
		1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Total
1	Pédagogie Générale	1	1	1	1	4
2	Scientifique	1	1	1	1	4
3	Sociale	1	1	1	1	4
4	Commerciale et Gestion	1	1	1	1	4
5	Vétérinaire	1	1	1	1	4
6	Technique agricole	1	1	1	1	4
7	Nutrition	1	1	1	1	4
Sous total		7	7	7	7	28

Commentaire : Selon la demande présentée à la sous-division scolaire urbaine, le complexe scolaire Carl Becker organisera 61 classes dont 9 à la maternelle, 18 au niveau du primaire, 6

au niveau de l'éducation de base et 28 classes au niveau des humanités avec sept options.